

# TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES

**PREMIÈRE PHASE DU 3 FÉVRIER AU 27 AVRIL**  
du giratoire du Purgatoire à la rue du 19 mars 1962



**OUVERTURE PROVISOIRE ET À VITESSE LIMITÉE**  
rue des Marronniers > rue des Fougères  
rue des Chanterelles > rue des Lavandes

MAINTIEN D'UNE VOIE DOUCE  
PIÉTONNE (CYCLISTES PIED À TERRE)  
pendant toute la durée du chantier

**EMPRISE DU CHANTIER**

Différentes phases de chantier nécessitant  
la fermeture de la rue

**P**  
TY KELOU  
40 PLACES

Le projet de la rue des Écoles couvre 17 700 m<sup>2</sup> d'espaces publics, de la place des Droits de l'Enfant au rond-point du Purgatoire. Après les travaux de réseaux par l'agglomération et Morbihan Énergies, la municipalité poursuit l'aménagement de la rue à compter du 3 février 2025 et pour environ 10 mois.

Les entreprises EIFFAGE et ID VERDE ont été missionnées par la commune.



## Calendrier

Les travaux d'aménagement seront réalisés en plusieurs phases et par section.

**1<sup>ère</sup> phase : du giratoire du Purgatoire à la rue du 19 mars 1962**

• **Du 3 au 7 février** : l'ensemble de la rue des Écoles sera impacté pour les travaux préparatoires (démolition et préparation des trottoirs).

• **Du 10 au 21 février** : travaux préparatoires devant l'école Sainte-Anne.

• **Du 24 février au 6 avril** : travaux entre le giratoire du Purgatoire et la rue des Marronniers.

• **Du 7 avril au 25 avril** : travaux entre la rue des Marronniers et l'école Sainte-Anne.

*Les différentes étapes et modifications seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des travaux*



## Aménagements de circulation

**POUR GARANTIR LA SÉCURITE DE TOUS : L'ACCÈS À LA ZONE DE TRAVAUX EST INTERDIT AUX PIÉTONS, AUX CYCLES ET AUX VÉHICULES**

La circulation de la rue des Écoles sera fermée par tronçons, en fonction de la section en travaux (voir plan).

Toutefois, les accès aux habitations, écoles, Pôle enfance et résidence autonomie seront conservés et indiqués avec une signalisation adaptée.

• Les flux de véhicules seront maintenus en double sens, par le sud ou le nord, de façon évolutive au regard de l'avancée des travaux.

• L'accès à la rue des Marronniers et à la résidence autonomie sera possible par la liaison piétonne en provenance de la rue des Fougères, qui sera temporairement ouverte à la circulation automobile.

• L'accès à la rue des Lavandes sera possible par la liaison piétonne en provenance de la rue des Chanterelles, qui sera temporairement ouverte à la circulation automobile.

**Cheminement : les circulations piétonnes et cycles seront maintenues et sécurisées.**



## Stationnement

**Il est conseillé de se stationner en-dehors de la zone de travaux, afin d'éviter des engorgements.** Le parking sablé face à Grain de Sel sera réservé en partie à la base vie du chantier et pour du stockage. Le reste du parking sera en zone bleue (durée limitée 30 minutes). Les camping-cars y seront interdits. Les stationnements pour personnes à mobilité réduite situés sur le parvis de Grain de Sel et sur le parking sablé demeureront accessibles.